



DANS CE NUMÉRO:

1-3 Identification des lieux

4-5 Résistance et recours aux antimicrobiens

6-7 Main d'œuvres agricole

Comment obtenir un numéro d'identification des installations pour votre ferme

L'identification des installations est un numéro attribué à une parcelle de terre où des animaux sont élevés, et qui est définie par une description cadastrale ou par des coordonnées géoréférencées. En plus des données de localisation, l'inscription permet de fournir les coordonnées de la personne-ressource, le type d'agriculture et d'exploitation agroalimentaire ainsi que les espèces d'animaux d'élevage gardés sur place.

L'identification des installations est une partie essentielle d'un système de traçabilité. L'objectif de l'identification des installations est d'aider les bureaux d'intervention en cas d'urgence à prévenir les dangers et à se préparer à répondre à un enjeu en matière de santé animale ou de salubrité alimentaire. L'identification des installations fournit aux intervenants d'urgence les coordonnées essentielles, l'emplacement des exploitations agricoles et elle décrit les animaux à risque. Lorsqu'il s'agit d'un problème de santé animale, de salubrité alimentaire ou d'une question sanitaire, la rapidité de l'intervention est primordiale. L'identification des installations peut aider à réduire les délais d'intervention et permettre un confinement rapide des animaux suspects. L'identification des installations nous permet de définir rapidement les régions de notre pays qui sont ou ne sont pas touchées par une épidémie ou par tout autre problème de santé animale. L'identification des installations est obligatoire dans certaines provinces et volontaire dans d'autres, et elle ne coûte rien aux éleveurs, peu importe la province. Dans le cadre de son engagement envers un système de traçabilité entièrement fonctionnel pour le secteur ovin, la Fédération canadienne du mouton invite les éleveurs à communiquer avec leur responsable provinciale pour recevoir leur numéro d'identification unique. Ce qui suit est une liste de coordonnées et de renseignements sur l'inscription qui vous aideront à faire la demande d'un numéro d'identification des installations dans votre province :



Provincial Contacts

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
Department of Natural Resources, Forestry and
Agrifoods Agency
Sarah Hynes
Courriel: sarahhynes@gov.nl.ca
Téléphone : 709.637.2088

Veillez communiquer avec Sarah pour plus de renseignements à ce sujet.

YUKON
Ministère de l'Énergie, des Mines et des
Ressources du Yukon
Kevin Bowers
Courriel: kevin.bowers@gov.yk.ca
Téléphone: 867.667.3043

Remplir le formulaire Premises Identification (PID) Program à l'adresse :
http://www.emr.gov.yk.ca/agriculture/pdf/premises_id_program_application.pdf

Acheminer la demande à :
kevin.bowers@gov.yk.ca or
Télécopieur 867.393.6222 à l'attention de : Kevin Bowers

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD
PEI Department of Agriculture and Forestry
Courriel: PEIPID@gov.pe.ca
Téléphone: 902.368.4145

Inscription en ligne à l'adresse :
<http://www.gov.pe.ca/forms/display.php3?formnumber=2025&abbrev=agweb>

Ou remplir le formulaire de demande d'un numéro d'identification des installations à :
<http://www.gov.pe.ca/forms/pdf/2025.pdf>

Acheminer la demande à :
Premises Identification Program
Édifice Jones, 11, rue Kent, 5e étage,
Case postale 2000, Charlottetown (Île du Prince-Édouard) C1A 7N8
Email: peipid@gov.pe.ca

NOUVELLE ÉCOSSE
Nova Scotia Department of Agriculture and
Forestry
Aube Miller, coordonnatrice de la traçabilité
Téléphone: 902.890.3377

Remplir les formulaires de demande Nova Scotia Premises Identification Program à l'adresse :
<http://novascotia.ca/agri/documents/pid/pid-app-fillable.pdf>

Acheminer la demande à :
Nova Scotia Department of Agriculture-PID Program
Case postale 890, Édifice Harlow
Truro (Nouvelle-Écosse) B2N 5G6
Télécopieur: 902.893.0244
Courriel: NSPID@gov.ns.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK
Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et
des Pêches du Nouveau-Brunswick
Courriel: NBPremise-InstallationNB@gnb.ca
Téléphone: 506.453.2109

Remplir le formulaire Demande d'identification d'une installation pour animaux à l'adresse :
<http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/10/pdf/Services/Agriculture/DemandeIdentificationInstallationAnimauxNB.pdf>

Acheminer la demande à :
Identification d'une installation pour animaux
Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Télécopieur: 506.453.3638
Courriel: NBPremise-InstallationNB@gnb.ca

ONTARIO
Registre provincial des exploitations
Téléphone: 855.697.7743

Inscription en ligne à l'adresse :
https://www.ontariopr.com/register_premise.html?font=M

Ou en personne en appelant au : 855.697.7743

Provincial Contacts

QUÉBEC

Agri-Traçabilité Québec
Téléphone: 866.270.4319

Remplir le Formulaire d'inscription, production ovine à l'adresse :
http://www.atq.qc.ca/images/stories/agricole/atq_bov_form_inscription.pdf

Acheminer la demande à :
ATQ
Maison de l'UPA
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 500
Longueuil (Québec) J4H 4E8 Télécopieur : 866.473.4033

MANITOBA

Manitoba Agriculture, Food and Rural
Development
Courriel: traceability@gov.mb.ca
Téléphone: 866.626.4862

Remplir le formulaire Manitoba Premises Identification Application à l'adresse : <http://www.gov.mb.ca/agriculture/food-safety/traceability/pubs/pidapp2014.pdf>

Acheminer la demande à :
Manitoba Agriculture, Food and Rural Development
Manitoba Premises Identification
545 University Crescent, bureau 204
Winnipeg (Manitoba) R3T 5S6
Télécopieur: 204.945.4327 Courriel: traceability@gov.mb.ca

SASKATCHEWAN

Government of Saskatchewan
Livestock Branch
Courriel: SaskPID@gov.sk.ca
Téléphone: 866.457.2377

Remplir le formulaire Premises Identification Program à l'adresse : <http://www.agriculture.gov.sk.ca/Default.aspx?DN=61c38365-fb7f-432d-b5c8-7dc2140a0144>

Acheminer la demande à :
Saskatchewan Ministry of Agriculture–PID Program
Livestock Branch
3085, rue Albert, bureau 202
Regina (Saskatchewan) S4S 0B1
Télécopieur: 306.787.1315
Courriel: SaskPID@gov.sk.ca

ALBERTA

Alberta Agriculture and Rural Development
Premises Identification Program
Téléphone (sans frais en AB): 310.3276
Téléphone (local): 403.742.7901

Inscription en ligne à : <https://extranet1.agric.gov.ab.ca/pid/>

Ou remplir le formulaire Premises Identification (PID) Program à l'adresse: [http://www1.agric.gov.ab.ca/\\$Department/deptdocs.nsf/all/trace12354/\\$FILE/PID%20Application.pdf](http://www1.agric.gov.ab.ca/$Department/deptdocs.nsf/all/trace12354/$FILE/PID%20Application.pdf)

Acheminer la demande à :
Premises Identification Program
Alberta Agriculture and Rural Development
113e rue, bureau 7000
Edmonton (Alberta) T6H 5T6
Télécopieur: 780.427.5921

COLOMBIE-BRITANNIQUE

British Columbia Ministry of Agriculture,
Abbotsford

Anders Hopperstead
Courriel: Anders.Hopperstead@gov.bc.ca

Kevin Murphy
Courriel: Kevin.J.Murphy@gov.bc.ca
Courriel général: BCPID@gov.bc.ca

Téléphone(sans frais en C-B): 888.221.7141
Téléphone: 604.556.3001

Remplir le formulaire Premises ID Registration of Livestock and Poultry Premises à l'adresse :
http://www.agf.gov.bc.ca/foodsafety/factsheets/bcpid_application.pdf

Acheminer la demande à :
BCPID, Ministry of Agriculture
1767, chemin Angus Campbell
Abbotsford (Colombie-Britannique) V3G 2M3

Télécopieur: 604.556.3030
Courriel: BCPID@gov.bc.ca

Résistance et recours aux antimicrobiens

Assurer une gestion responsable des antimicrobiens

L'utilisation d'antimicrobiens comme les antibiotiques joue un rôle important dans la santé et le bien-être des animaux. Les antimicrobiens s'avèrent essentiels pour lutter contre les infections et les maladies, et ils fournissent aux éleveurs un moyen efficace de soigner les animaux malades.

Malheureusement, les bactéries ont la capacité génétique de développer une résistance aux produits antimicrobiens et de transmettre cette résistance aux bactéries avoisinantes par un simple transfert de gène. Après une exposition accrue et prolongée aux antimicrobiens, les bactéries développent une résistance aux effets des produits utilisés pour les combattre. Plus la population de bactéries résistantes augmente, plus il devient difficile de détruire ces bactéries et de combattre les infections et les maladies.

En septembre 2014, le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE) a publié un rapport intitulé Utilisation des antimicrobiens et résistance antimicrobienne — Stratégies pour l'agriculture animale, affirmant que l'utilisation des antimicrobiens en santé animale est sous surveillance à l'échelle mondiale. Cette surveillance est nourrie par la conviction que la mauvaise utilisation d'antimicrobiens dans l'élevage animal peut contribuer à l'apparition de bactéries résistantes aux antimicrobiens qui transmettent cette résistance aux agents pathogènes humains et créent ainsi des problèmes de résistance semblables chez les personnes.

Dans le cadre d'une présentation à la Table ronde portant sur la chaîne de valeur de l'industrie ovine, le Dr Tim McAllister, chercheur scientifique principal au Centre de recherches Lethbridge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a indiqué que jusqu'à 80 % des antimicrobiens (et leurs métabolites) administrés au bétail étaient excrétés dans les excréments et l'urine, et qu'ils survivaient suffisamment longtemps dans le fumier pour être étalé sur la terre et disséminé dans l'environnement. Des antimicrobiens vétérinaires ont été décelés dans les sols et les eaux souterraines et de surface à proximité des exploitations d'élevage.

Puisque les antimicrobiens peuvent persister dans l'environnement et que la résistance aux antimicrobiens peut s'y développer, il est important que les éleveurs gèrent les antimicrobiens de manière responsable afin d'atténuer les problèmes de résistance.

Les éleveurs peuvent lutter contre la résistance aux antimicrobiens en adoptant les pratiques suivantes :

- Réduire ou cesser l'utilisation d'antimicrobiens comme activateurs de croissance,
- Cesser le recours aux antimicrobiens de catégorie 1 aux fins de prévention (http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/vet/antimicrob/amr_ram_hum-med-rev-fra.php), comme les pénicillines résistantes aux B—lactamases (Associations) couramment utilisées pour prolonger les effets de la pénicilline, et les polymyxines que l'on retrouve dans les formules spéciales.
- Assurer la prévention des infections et mettre en place des mesures de contrôle au moyen de pratiques de gestion comme la biosécurité, la réduction du stress, l'utilisation de vaccins et de probiotiques afin de minimiser les besoins en traitement,
- Consulter un vétérinaire avant de traiter avec des antimicrobiens,
- Les vétérinaires devraient consulter CgFARAD pour l'utilisation des médicaments en dérogation des directives de l'étiquette (UMDDE) aux fins de recommandations sur le dosage et le délai d'attente.

Résistance et recours aux antimicrobiens

- Participer au Programme de pratiques de salubrité alimentaire à la ferme et suivre toutes les pratiques recommandées, en particulier le Dossier 1 (Traitement de produits en santé animale).
- Retourner tout antimicrobien inutilisé ou périmé à votre pharmacien ou vétérinaire pour une élimination appropriée.

Afin de promouvoir une gestion responsable des antimicrobiens, le CNSBEAE a fourni quelques recommandations sur la façon dont le secteur de production animale au Canada peut minimiser les effets du recours aux antimicrobiens sur la santé animale et humaine. La liste complète des recommandations figure sur le site Web du CNSBEAE : http://www.ahwcouncil.ca/pdfs/NFAHW%20Council_Recommendation_AMU_AMR_2014_FR_final_Oct%2014.pdf

La résistance antimicrobienne est un enjeu de santé ayant un effet potentiel sur la santé animale, humaine, environnementale et économique. La responsabilité en matière de résistance et de recours aux antimicrobiens revient à toute personne chargée du maintien de la santé humaine et animale (CNSBEAE, 2014).

Novembre affiche plus de cas de fièvre catarrhale dans les Balkans

Le bureau de nouvelles Sheep Site

EUROPE — Le temps froid n'a pas diminué le nombre de décès causés par la fièvre catarrhale du mouton en Europe méridionale.

Novembre a été témoin d'un nombre accru de cas, particulièrement en Bulgarie et en Macédoine, où les pertes dues à cette maladie ont augmenté de 550 et de 390 respectivement.

Les exploitations ovines et bovines ont toutes deux été touchées par la souche du sérotype quatre, de nombreuses entreprises déclarant des pertes, principalement chez les ovins.

Les éleveurs de moutons bulgares ont été durement touchés par un nombre élevé de cas dans le sud-ouest, aux alentours de la région de Blaegoevgard.

Plus de 1400 cas ont été signalés ce mois-ci par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), la plupart provenant du sud-ouest et d'un peu plus au nord à Sofija. La région centrale du Monténégro a également été touchée par le virus avec 24 cas, tuant une vache et neuf moutons. Des épidémies se sont déclarées en Croatie. La côte méridionale a signalé plusieurs cas, avec un mouton mort dans le district de Tisno.

— Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, voir : <http://www.thesheepsite.com/news/599/november-brings-more-bluetongue-for-balkans#sthash.jK2JU504.dpuf>



Donnez votre avis!

Aidez à trouver des solutions aux pénuries de main-d'œuvre



**DONNEZ
VOTRE
AVIS**

Aidez à trouver des solutions
aux pénuries de main-d'œuvre

Nous avons besoin de votre aide! En prenant 10 ou 15 minutes de votre temps pour remplir le sondage en ligne, vous ferez en sorte que vos besoins soient pris en compte dans la réalisation de ces importants travaux qui aideront les responsables gouvernementaux et les enseignants à créer des politiques et des programmes qui répondent aux besoins futurs en main-d'œuvre agricole.

Veillez remplir le sondage en ligne à cahrc-ccrha.ca/fr/donnez-votre-avis

Adressez-vous à Debra au 613-745-7457 ou hauer@cahrc-ccrha.ca pour 'donnez votre avis' durant une entrevue ou un groupe de discussion.



Agriconnaissances : Financement agricole Canada

Projets de recherche visant à trouver des solutions aux pénuries de main-d'œuvre

par Trudy Kelly Forsythe

Les producteurs agricoles à l'échelle du Canada ont la chance de donner leur avis sur les problèmes de main-d'œuvre agricole en participant à deux projets de recherche coordonnés par le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA). « Notre industrie agricole connaît beaucoup de succès, notamment sur les plans de la productivité, des pratiques de production, de la technologie, de l'accès au marché et des accords commerciaux », affirme Doug Chorney, vice-président du CCRHA. Il souligne que les ressources humaines constituent l'une des principales préoccupations des agriculteurs canadiens. « C'est pour cette raison que le travail que nous accomplissons est important pour chaque agriculteur au Canada. »

En juin dernier, le CCRHA a lancé les projets de recherche **Information sur le marché du travail** : modèle de prévision de l'offre et de la demande dans le secteur agricole et **Cadre national des professions agricoles et soutien du marché du travail**. Le **sondage** prévu dans le cadre du projet Information sur le marché du travail permettra d'examiner la main-d'œuvre agricole du Canada afin de brosser un portrait des besoins en matière d'emploi agricole au pays. L'objectif est d'élaborer des données claires sur le marché du travail dans l'industrie agricole afin de pouvoir quantifier les pénuries qui touchent les entreprises agricoles canadiennes et d'établir des prévisions précises, par province, par production et par type d'emploi sur les besoins de main-d'œuvre pour les 10 prochaines années. Le **projet du Cadre national des professions agricoles** permettra de déterminer les emplois et les compétences dont ont besoin les exploitations aujourd'hui et à l'avenir, et ce, pour divers secteurs de production. À partir de cette information, on créera un ensemble d'outils permettant de jumeler les chercheurs d'emploi et les chercheurs d'occasions d'apprentissage par l'expérience avec les exploitations qui embauchent, d'aider les travailleurs agricoles à déterminer et à recevoir la formation dont ils ont besoin pour obtenir de l'avancement professionnel, et d'aider les enseignants et les professeurs à élaborer les programmes de formation qui répondent le mieux aux besoins de l'industrie agricole.

La phase de consultation de ces deux projets a débuté cette semaine. Les agriculteurs sont invités à formuler des commentaires, qui orienteront l'élaboration des politiques et des programmes répondant aux besoins ciblés. Il s'agit d'une occasion unique pour les producteurs de participer concrètement et de faire connaître leurs besoins de main-d'œuvre.

Dans le cadre du projet du Cadre national des professions agricoles, la recherche reposera sur 50 groupes de réflexion à l'échelle du Canada et se déroulera jusqu'en mars 2016. Les producteurs qui souhaitent participer sont invités à communiquer avec Jade Reeve, gestionnaire du projet du Cadre national des professions agricoles, en écrivant à l'adresse Reeve@cahrc-ccrha.ca. Les frais de déplacement et autres frais liés à la participation aux groupes de discussion seront remboursés. Les producteurs de partout au Canada, qu'ils pratiquent à temps plein ou à temps partiel, seuls ou avec l'aide d'employés, ont jusqu'au 22 janvier 2015 pour remplir l'un des trois sondages en ligne destinés aux propriétaires exploitants, aux travailleurs agricoles (y compris les membres de la famille, qu'ils soient rémunérés ou non) ou aux associations agricoles. Les sondages se trouvent ici.

« Les pénuries de main-d'œuvre constituent un problème de taille en agriculture. Il est donc important que, par l'intermédiaire du Plan d'action sur la main-d'œuvre pour le secteur agricole et agroalimentaire (en anglais seulement) et du Conseil canadien pour les ressources humaines, les producteurs et l'industrie unissent leurs forces pour trouver des solutions, et ce, d'un bout à l'autre du Canada et de la chaîne de valeurs, » déclare Janet Krayden, coordonnatrice de projets. « En travaillant de concert, nous pouvons accomplir beaucoup plus. »

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture répond à tous vos besoins en matière de ressources humaines agricoles

Le portail d'accès aux solutions sur mesure en matière de gestion et de formation des ressources humaines
Le centre par excellence d'études fiables en agriculture, comme des études sur le marché du travail

@CdnAgHRCouncil | info@cahrc-ccrha.ca | www.cahrc-ccrha.ca | 613-745-7457

